



MASTERS REGIONAUX INDIVIDUELS

CATEGORIES M13 ET M15

Ces « Masters » régionaux ont pour objectif de valoriser l' « Élite Régionale » aux 6 armes.

Public : Les 6 armes des catégories M13 à M15.

Participants : 8 premiers du classement régional avant les championnats de France dans la catégorie choisie par le tireur (**sur classement autorisé**) ; Un tireur concerné par plusieurs catégories peut participer à chaque épreuve.

Engagement : **12€ pour la journée (quel que soit le nombre d'épreuves tirées)** ; via l'extranet dans les délais imposés. En cas d'absent, aucun remplacement possible.

Formule spécifique :

- Les poules sont constituées à partir du classement régional avec les 4 premiers dans la poule A et les 4 suivants dans la poule B,
- 2 Poules de 4 (Poule A et Poule B) + TED de 8
- Ordre des Matches en TED8 : A1/B4- A3/B2- A2/B3- A4/B1
- Si inférieur à 8 = Poule unique + TED incomplet
- Si Moins ou égal à 5= TED Incomplet composé sur le reclassement des tireurs présents.

Organisation :

L'organisation se programme sur une seule journée. Ces dates sont susceptibles d'être modifiées suivant les contraintes liées à l'organisation des épreuves. (Cf. Feuille de route du club organisateur/ « Date » et « Horaires »)

L'organisation de la Fête régionale des jeunes M9 et M11 est à privilégier sur le dimanche.

Cette épreuve est indissociable de l'organisation de la formation des arbitres ou de la JNA (Passage de l'examen théorique uniquement) et de la Fête des Jeunes Régionales.

Matériel : équipements d'escrime conforme à la catégorie.

Protocole : les 4 premiers sont récompensés. L'organisateur veillera à compléter de lots pour les 8 participants.

Lieux : sur l'ensemble du territoire régional,